

Carentoir, des habitants demandent le rétablissement de la collecte des verres et une indemnisation suite l'arrêt de la collecte à domicile

Le jeudi 30 août une réunion informelle d'information et d'échange s'est tenue à La Gacilly sur la question de l'arrêt brutal mi-juillet par la "com com" (*Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande*) de la collecte du verre à domicile.

Étaient présents, trois responsables de la communauté de communes en charge de la collecte des déchets : **M. Daniel BRULE**, président de la commission déchets de la CCOB, **M. Loïc HERVY**, maire délégué de Carentoir-Quelneuc et **M. Dominique GEFFROY**, cadre responsable du pôle technique de la CCOB ; **lesquels ont eu la surprise de recevoir 9 Carentoriens mobilisés par cette réduction du service public, dont deux élus. A défaut d'être certains d'avoir été entendus, ces derniers ont été écoutés.**

Cette réunion a fait suite à la publication d'un article par une élue de Carentoir (Françoise Jouan) qui s'indignait sur Facebook de la façon dont cette rupture de service est intervenue sans que la ComCom n'envisage la moindre indemnisation.

La redevance de collecte des ordures ménagères a en effet été perçue d'avance pour l'année et pour un niveau de service qui n'est plus rendu depuis juillet. L'élue, bientôt rejointe par un groupe d'habitants de Carentoir estime qu'un remboursement ou à tout le moins une ristourne sur la redevance de 2019 devrait intervenir à proportion de la baisse du niveau de service au second semestre 2018.

Nouvelle organisation de la collecte

Au cours d'une réunion de plus d'une heure les représentants de la ComCom se sont attachés à décrire de façon plutôt transparente la future organisation de la collecte des déchets dans l'ex commune de communes de La Gacilly.

Ils ont expliqué que cette nouvelle organisation était rendue indispensable par la fusion début 2017 des communautés de commune de Guer, Malestroit et La Gacilly qui impose à terme une convergence des systèmes de collecte et de traitement des déchets, mais aussi par l'évolution d'un certain nombre de réglementations ou de recommandations notamment de la Carsat.

La mise hors service en juillet (suite à accident et un problème moteur) **des deux véhicules** de collecte de la CC de La Gacilly, a provoqué l'application dans l'urgence d'une partie du nouveau système de collecte prévue pour une mise en œuvre début 2019. En l'occurrence, la fin de la collecte, du verre, à domicile.

Les habitants de Carentoir présents ont indiqué que cette situation exceptionnelle ne pouvait en aucun cas justifier une communication indigente qui a suscité colère et incompréhension pas plus qu'elle ne les conduirait à ne pas demander une indemnisation.

Les papiers suivront le verre

La nouvelle organisation de la collecte à Carentoir s'organisera autour de 4 filières :

- une collecte à domicile des ordures ménagères en conteneurs (poubelles compatibles avec le relevage hydraulique des véhicules de collecte),
- une collecte à domicile en en conteneurs des emballages sur un plus grand nombre de types d'emballages,
- une collecte des papiers sur des points d'apport répartis dans la commune,
- une collecte du verre sur des points d'apport répartis dans la commune.

Il a été annoncé que les points d'apport existant à Carentoir seront complétés par 14 nouveaux points dont les emplacements ne sont pas encore connus.

Le coût de ce nouveau système et donc le montant de la redevance de collecte ne serait pas encore connus.

Les élus de l'ex ComCom de La Gacilly ont indiqué qu'ils étaient restés attachés à la collecte à domicile des déchets «tout venant» (déchets ménagers) et des recyclables (bouteilles plastiques, emballage métal, cartonnettes...). Ils ont expliqué avoir obtenu le maintien de ces collectes à domicile au sein de la nouvelle organisation...

De leur côté, les habitants de Carentoir présents ont insisté sur le fait que pour eux, suite aux différentes augmentations le montant actuel de la redevance constitue une limite d'acceptabilité et surtout ils ont dénoncé son caractère profondément inégalitaire ou déséquilibré entre les différentes catégories de contributeurs.

Les handicapés et personnes âgées pas concernés par le service public

Par rapport à cette nouvelle organisation, les habitants de Carentoir présents ont expliqué que, selon eux, le nouveau système de collecte du verre exclut de fait du service public les personnes handicapées et les personnes à mobilités réduites (personnes âgées) ou ne disposant pas d'un véhicule. Notamment celles vivant isolées dans de nombreux villages.

L'un des habitants lui-même handicapé «*éprouvant de graves difficultés à se déplacer et presque aveugle*» est venu longuement témoigner au nom des personnes à mobilité réduite de l'impossibilité dans laquelle il est, depuis le 23 juillet, d'apporter des récipients en verre à un point de collecte éloigné si peu que ce soit de son domicile.

Lorsque qu'il a été demandé aux représentants de la ComCom comment ils comptaient résoudre cette question, la seule réponse a été formulée par l'un d'entre-eux, maire délégué de sa commune, a été qu'il comptait sur «***la solidarité de nos campagnes***».

Les habitants de Carentoir présents à la réunion ont donc eu la stupéfaction de constater qu'un élu participait en conscience à la mise en place d'un service public (la collecte du verre) excluant structurellement de l'accès à ce service les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Cela, en laissant explicitement le soin à la solidarité locale de s'exercer (ou pas), en se substituant à une partie des obligations de service public de la ComCom parce que cela coûte moins cher.

Les habitants présents ont indiqué que selon eux cette situation était inacceptable et qu'il convenait d'y trouver une solution... dans le cadre du service public. En tout état de cause, les représentants de la ComCom sont désormais parfaitement informés des conséquences de leur projet pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Les habitants de Carentoir ont demandé également à être associés plus que par le passé à la mise en œuvre du futur système de collecte des déchets. En effet l'organisation du système actuel de collecte présente déjà des lacunes graves qui conduisent à supprimer la collecte à domicile des déchets ménagers dans certains hameaux (voir notre article sur le sujet).

Conclusions

Au bout du compte, au cours de cette réunion les habitants de Carentoir ont demandé les choses suivantes :

- Le rétablissement immédiat de la collecte de verres à domicile jusqu'à la mise en place du nouveau système de collecte. A défaut ils ont demandé un dégrèvement sur le montant de la redevance 2019 à due proportion de la baisse de service subie pendant les 23 dernières semaines de l'année 2018.
- Une véritable concertation avec les habitants dans la préparation du futur système de collecte.
- La prise en compte dans le cadre du service public des difficultés posées par le futur système de collecte, aux personnes handicapées, à mobilité réduite ou ne disposant pas d'un véhicule.
- Rappelant que le niveau de la redevance de collecte des déchets a atteint une limite d'acceptabilité, insistant sur son caractère foncièrement inéquitable entre les catégories de contributeurs et les services soustraits, les habitants de Carentoir ont demandé un rééquilibrage dans la future tarification.

Compte-rendu réalisé par Luc Battais et Jean-Marc Bourneuf (habitants de Carentoir présents à la réunion informelle du 30 août 2018)

Une affaire à suivre par tous, un Collectif des Usagers en cours de création

Le caractère informel de la réunion ne pouvait produire aucune réponse de la part des représentants de la ComCom. Ils ont promis de « faire remonter les informations » recueillies et ont indiqué que de leur côté, ils comptaient sur les élus présents pour informer sur le nouveau système de collecte.

Il appartient désormais aux habitants des communes concernées de peser sur leur propres élus pour faire en sorte d'être mieux entendus sur la définition de leurs besoins, sur les difficultés que soulève pour eux la mise en œuvre du nouveau système de collecte, voire pour s'exprimer sur l'un ou l'autre des sujets. La concertation n'existant pas jusqu'à présent, **un Collectif** est en cours de création.

Sa vocation sera notamment de porter la parole des habitants du territoire sur les questions liées à la mise en place du futur système de collecte des déchets.

Il sera également un lieu d'échange et de proposition au travers de ses pages Facebook et d'échanges par courrier électronique.

Première réunion d'information : première quinzaine de septembre, elle sera annoncée dans la presse et sur Facebook.

Contacts :

<https://www.facebook.com/groups/380748882121733/>

citoyenvigilant56@gmx.fr